

A consulter sur place, merci.

SURVEILLANCE ESTIVALE

DE LA COLONIE

DE PHOQUES VEAUX-MARINS

PICARDIE NATURE

Maison des Sciences et de la Nature DE LA BAIE DE SOMME

1, Place Vogel - B.P. 835

8 000 AMIENS Cédex 1

Tél. : 22 97 97 87 - Fax : 22 92 08 72

ANNEE 1993



région
Picardie
Conseil Régional



JANVIER 1994

Association affiliée à France Nature Environnement ;
agrée par les ministères chargés de l'Environnement, de l'Équipement et de la Jeunesse et des Sports.

PICARDIE NATURE - B.P. 835 • 80000 Amiens Cédex 1 - Tél. 22 97 97 87

Secrétariat : Maisons des Sciences et de la Nature - 14 Place Vogel Amiens (CCP LILLE 872.02E)

**SURVEILLANCE ESTIVALE
DE LA COLONIE
DE PHOQUES VEAUX-MARINS
DE LA BAIE DE SOMME**

RAPPORT 1993

Rédaction	Alain WILLIAM
Suivi du dossier	Laurent GAVORY Philippe THIERY
Réalisation du dossier	Claudine CARON Laurent GAVORY Richard MONNEHAY Laurence TELLIER
Photographies	Corinne DI TRANI Laurent GAVORY Philippe THIERY Alain WILLIAM

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION DE L'ACTION

La problématique

L'action

Les contraintes du milieu

L'organisation

Les surveillants

BILAN DE L'ACTION

Bilan horaire

Bilan des observations

Bilan des dérangements

Bilan des interventions

Naissances

BILAN DE L'INFORMATION

Exposition, diaporamas

Revue de presse

Formation des surveillants

BILAN FINANCIER

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

ANNEXES

INTRODUCTION

Les Phoques veaux-marins fréquentent la Baie de Somme depuis très longtemps, puisqu'au début du siècle dernier ils étaient déjà signalés. A cette époque, on en comptait plusieurs centaines, depuis, ils ont fortement régressé. Il y a environ une quinzaine d'années, leur présence était considérée comme irrégulière, tout comme leur reproduction.

Lorsqu'en 1986 un petit groupe fréquenta à nouveau la Baie de Somme, l'association se mobilisa afin de monter un programme d'étude et de sauvegarde. Il s'est avéré indispensable, car :

A l'échelle de son aire de distribution, l'espèce est menacée. Elle a fortement régressé du fait de la chasse dans un premier temps, puis à cause de la dégradation de son milieu de vie. Les facteurs incriminés sont :

- la pollution (métaux lourds, produits chimiques, hydrocarbures...), qui affaiblit le système immunitaire et peut provoquer la stérilité des femelles et des avortements,

- les dérangements humains,

- la surpêche,

- les filets de pêche : certains morceaux de filets abandonnés enserrant et blessent les animaux. Les Phoques se prennent également dans des nasses ou plus rarement dans des filets classiques.

- les épidémies : en 1988, le Phocid distemper Virus, un virus proche de la maladie de Carré a provoqué la mort de plusieurs milliers de Phoques.

Au niveau national, le nombre de Phoques veaux-marins est très faible (une trentaine d'individus). **La colonie de la Baie de Somme** était considérée comme la plus méridionale d'Europe et l'unique colonie sédentaire de France. Depuis, d'autres sites où les stationnements semblent réguliers ont été découverts en Normandie (Baie des Veys et Baie du Mont-St-Michel). **Elle reste néanmoins la plus importante de notre pays (la moitié de la population française).**

La situation de l'espèce y est précaire pour diverses raisons :

- destructions par explosions d'anciens engins de guerre dans les zones fréquentées,

- dérangements estivaux (promeneurs, plaisanciers, avions, bateaux de pêche) pendant la saison des mises bas et de la mue.

Parmi les actions de protection qui ont été mises en place, la surveillance estivale est devenue la plus importante.

PRESENTATION DE L'ACTION

La problématique

Les Phoques sont des animaux amphibies. Lors de la marée basse, ils gagnent les bancs de sable pour s'y reposer. Peu à l'aise à terre, ils y sont très vulnérables et beaucoup plus sensibles aux intrusions humaines dans le milieu. Ainsi la venue d'un bateau, le passage d'un avion à basse altitude provoque immédiatement la fuite à l'eau !

En Baie de Somme, ces perturbations sont fréquentes surtout en période estivale. En 1989, au cours des mois de juin, juillet et août, un suivi régulier de la colonie fut mis en place avec l'aide financière du WWF France. Il a révélé une fréquence de dérangements importante. Les animaux étaient perturbés au cours d'une période de repos sur deux. Ces dérangements sont en général de courte durée. Cependant, il est arrivé que les Phoques soient obligés de gagner l'eau à 2, voire 3 reprises lors d'une même phase de repos! Les facteurs de dérangements sont nombreux : petites embarcations, bateaux de pêche, promeneurs, avions survolant la Baie à basse altitude, speed-sails, chevaux...

Les effets de ces dérangements répétés sont multiples :

- ils peuvent provoquer la désertion du site par les Phoques. Actuellement, il semble que cela ne soit pas encore le cas puisque les animaux sont toujours là. Mais jusqu'à quel point supporteront-ils ces perturbations ?

- ils peuvent contrarier certaines phases de la reproduction :

* La femelle pour mettre bas est très sélective dans le choix du lieu. Elle exige un site très tranquille. Sinon, elle s'expatrie à la recherche d'un secteur à sa convenance.

Ceci s'est peut-être produit en 1989, 1990, 1991 puisqu'en début de saison deux à trois femelles en gestation avaient été signalées, mais aucune naissance ne fut observée.

* Le jeune, du fait des dérangements peut être séparé de sa mère avant le sevrage. Il est dans ce cas généralement condamné, s'il n'est pas pris en charge par les humains. De plus, ces dérangements l'obligent à des déplacements fréquents sur le sable, d'où un frottement excessif du cordon ombilical. La conséquence peut être une nécrose de l'ombilic.

* L'allaitement peut être également perturbé. Il n'a lieu qu'à terre à trois reprises lors d'une phase de repos. Si les dérangements empêchent le nouveau-né de prendre normalement du lait. Il sera après sevrage incapable de compenser son déficit en poids par la capture de poissons. En effet, à cet âge il est peu expérimenté et donc peu efficace. Il mourra complètement affaibli.

L'action

Cette opération a trois objectifs : contrôler les naissances, assurer la sécurité des jeunes et des mères, limiter et quantifier les dérangements.

Les contraintes du milieu

La Baie de Somme constitue un milieu très particulier qui est très contraignant pour l'action que nous voulons mettre en place :

- un estuaire vaste de près de 70 kilomètres carrés avec des distances à parcourir très importantes, d'autant plus qu'il n'est praticable qu'à pied.

- une amplitude de marée de près de 9 m qui va conditionner la fréquentation de l'estuaire par le public et les surveillants.

- des courants de jusant et de flot très puissants qui rendent dangereuse sa fréquentation.

Le phénomène de marée est variable en amplitude et dans le temps. De ce fait, la présence des personnes dans l'estuaire va dépendre de ces deux variables.

Les bancs de sable deviennent accessibles par voie terrestre 2 à 3 h 30 après la marée haute. Selon l'heure de marée haute, la fréquentation de l'estuaire par les promeneurs pourra être plus ou moins importante. Par exemple, une marée haute à 12 h dans le nord de la baie rend l'estuaire accessible toute l'après-midi.

Lors des marées de mortes-eaux (marées de faible amplitude), la quantité d'eau à l'intérieur des chenaux varie peu : les bateaux vont pouvoir séjourner plus longtemps à l'intérieur de la baie et accroître les risques de dérangements.

L'équipe zodiac doit emprunter le chenal de St Valéry pour accéder aux zones des reposoirs. L'ensablement ne rend ce chenal praticable que pendant une période horaire comprise entre 2 h 30 avant et après la marée haute.

Le travail de surveillance va être également influencé par les conditions météorologiques : vigilance accrue par beau temps et mer calme, zones difficilement accessibles en zodiac et manoeuvres limitées par mer agitée.

En résumé, les périodes de surveillance peuvent avoir une durée comprise entre 3 h 30 et 6 h 00 pour les équipes terrestres et 7 h 00 ou plus pour l'équipe zodiac.

L'organisation

Les surveillants, au nombre de 7 par période de 3 semaines, sont répartis en 3 équipes : **2 équipes terrestres et une équipe zodiac**.

Dans le Nord de la Baie, l'équipe terrestre suit le jusant (marée haute + 2 heures) et contrôle la tranquillité des reposoirs situés le long du chenal Nord jusqu'à marée basse + 2 heures.

Au Sud, l'équipe terrestre surveille les reposoirs du chenal de la Somme. Le temps de surveillance de cette équipe est compris entre marée haute + 3 h 30 et marée basse + 1 h 00.

L'équipe zodiac arrive lorsque les premiers bancs de sable se découvrent (marée haute + 2 heures) et vérifie que l'installation des Phoques sur les différents reposoirs se passe sans problème. Son temps de surveillance va se prolonger jusqu'à marée haute + 3 h 00.

Les équipes sont reliées par C.B., ce qui permet à une des équipes de signaler un risque de dérangement situé dans une zone inaccessible pour elle.

Chaque équipe doit vérifier à chaque instant de ne pas être un facteur de dérangement et s'interdit l'approche d'un Phoque ou d'un groupe de Phoques à moins de 300 m. Une fiche d'observation est remplie par chacune des équipes et un briefing rassemblant tous les surveillants s'effectue chaque soir pour organiser le travail et la répartition des équipes du lendemain.

Placés dans une zone qui leur permet de repérer très tôt des dangers, les surveillants peuvent intervenir rapidement. Un simple contrôle à distance peut parfois suffire. Le plus souvent, une intervention directe est nécessaire. Les surveillants s'inquiètent de l'intention des personnes, les informent de la situation et les invitent à ne pas s'approcher des animaux. Si le contact ne suffit pas et qu'un dérangement volontaire est à craindre, la Gendarmerie est prévenue par C.B. (cela s'est déjà produit les années précédentes).

Pour l'équipe zodiac, le principe est le même. L'équipe zodiac se place dans la zone de passage des bateaux, et se porte au-devant d'une embarcation susceptible de provoquer un dérangement, l'invitant à s'éloigner de la rive où sont les Phoques. Le zodiac peut accompagner le bateau jusqu'à ce que tout danger soit écarté.

Les surveillants

La surveillance estivale se fait dans le cadre d'un **chantier de jeunes** répondant aux normes de la **Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports** et de la **Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)**.

En 1993, PICARDIE NATURE n'a pas publié d'annonce en vue d'un recrutement spécifique. Beaucoup de demandes non satisfaites en 1992 ont été renouvelées et certains surveillants des années précédentes ont également souhaité revenir.

Au total, une soixantaine de candidatures ont été examinées. Les principaux critères de sélection ont été la motivation, les types d'études, la connaissance du milieu marin, l'expérience d'une action naturaliste, la possession d'un véhicule.

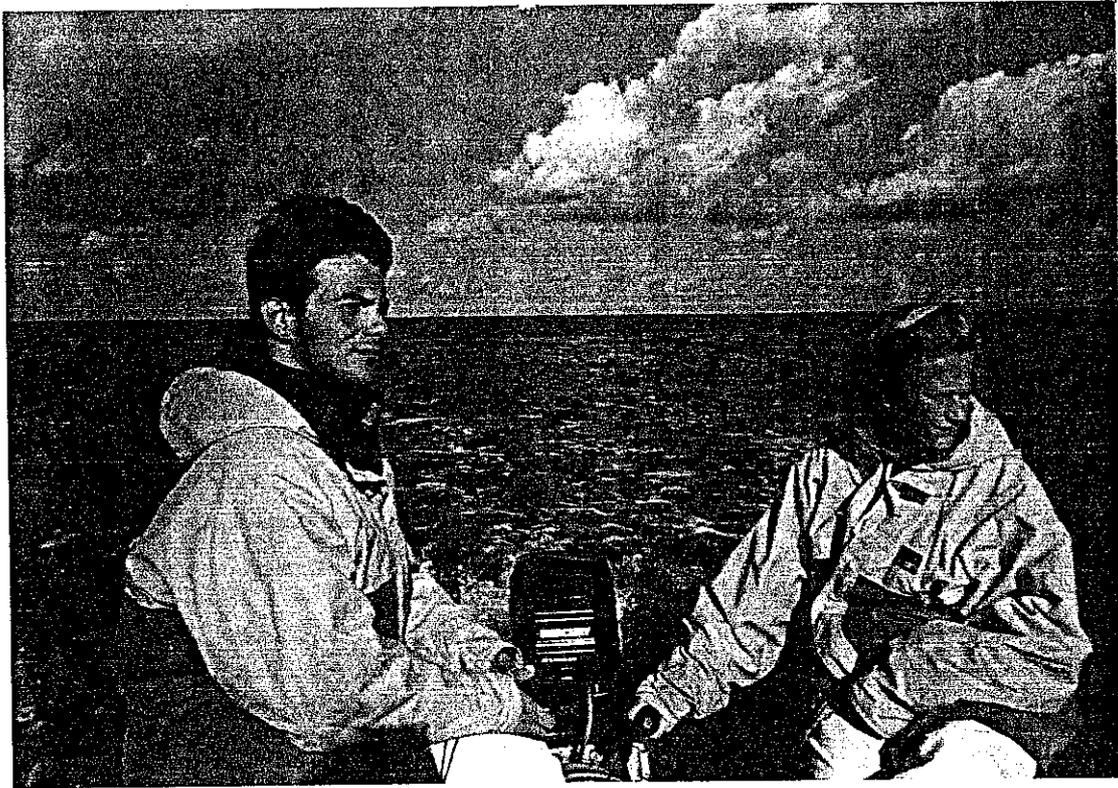
Afin de réduire le temps d'apprentissage sur le terrain (4 à 5 sorties sont nécessaires), la durée de présence de chaque équipe a été fixée à 3 semaines minimum.

17 surveillants, âgés entre 18 et 35 ans, ont été retenus. Étudiants pour la plupart d'entre-eux, ils venaient de différentes régions de France (moitié Nord principalement). **Sept personnes avaient déjà participé à la surveillance estivale.** Un certificat de stage a été délivré à l'issue de cette surveillance.

Liste des participants

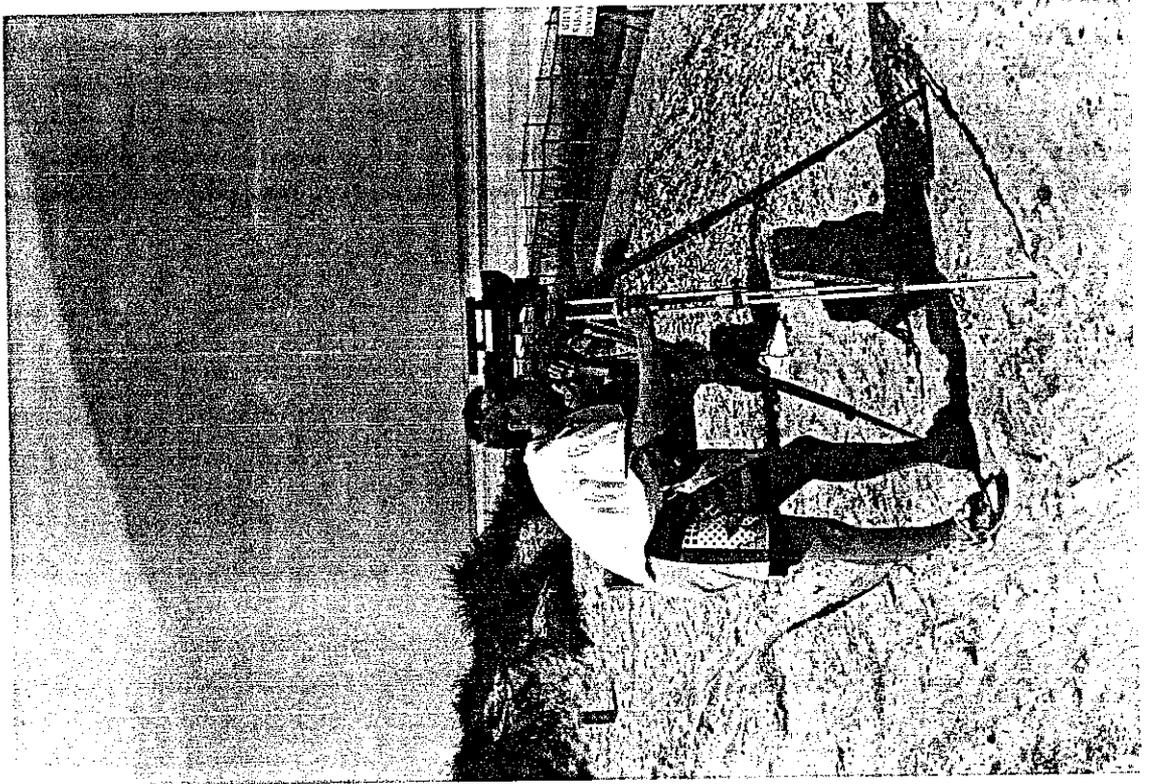
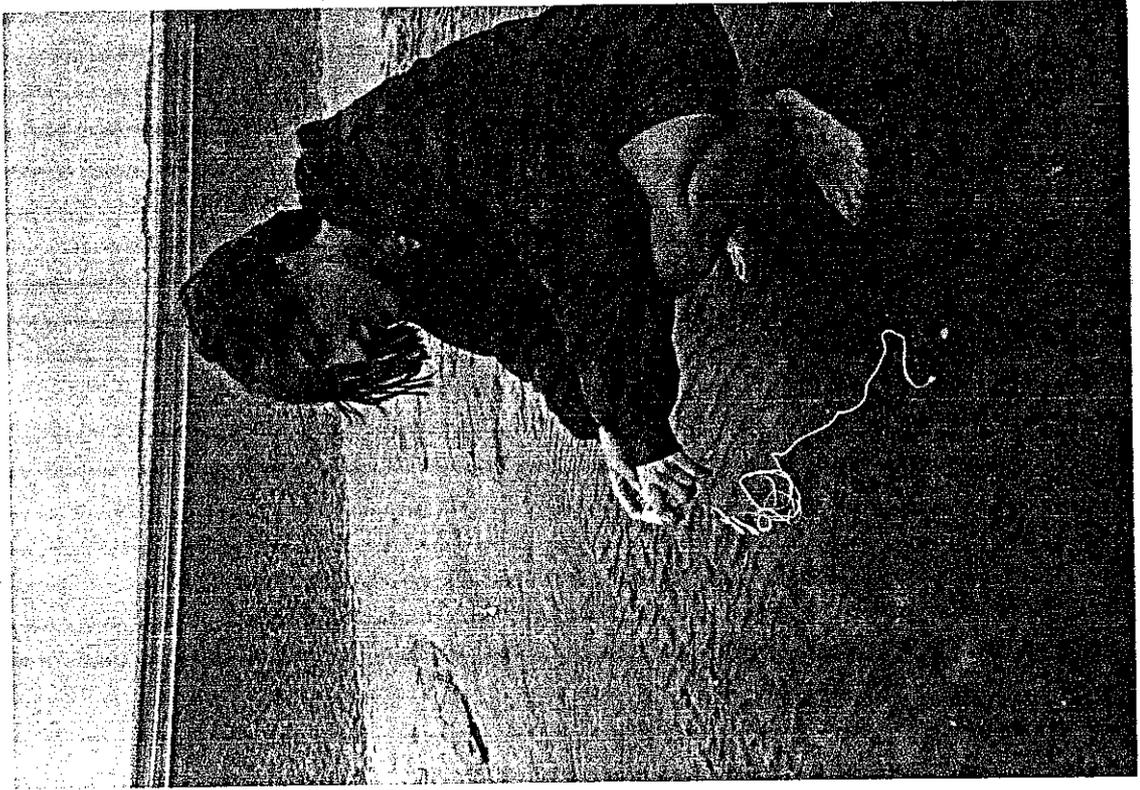
Nom	Age	Durée	Adresse	Niveau d'études
VAUVARIN G.	22	12/07-14/08	14300 CAEN	Licence de Biologie des Organismes et des Populations
FERRY E.	20	6/07-10/08	68170 RIXHEIM	Deug Maths-physique
PAVLOV N.	22	7-26/07	93700 DRANCY	Maîtrise Sciences Naturelles
COURTOUX N.	21	7-26/07	60560 ORRY LA-VILLE	Maîtrise Sciences Naturelles
MORTIER D.	20	5-26/07	60200 COMPIEGNE	DEUG B 2ième année
RENARD A.	20	5-26/07	54000 NANCY	DEUG B 2ième année
RUSS C.	30	2-18/08	60650 LA CHAPELLE AUX-POTS	Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations
CHEVALIER B.	35	26/07-13/08	80080 AMIENS	Adjoint des Cadres Hospitaliers
DEBOUZIE A.	20	26/07-14/08	76650 PETIT-COURONNE	1er Année DEUG Sciences de la nature et de la vie
GARNERO V.	20	26/07-16/08	67100 STRASBOURG	2ème année Sciences économique et gestion
GAIDET N.	19	26/07-16/08	73370 LE BOURGET DU LAC	1ère année DEUG Sciences nature et de la vie
LEMAIRE P.	20	16-30/08	62710 COURRIERES	2ème année DEUG B
CERIANI C.	20	16-30/0	67000 STRASBOURG	1ère année DEUG biologie
CHIREZ V.	18	16-30/08	59493 VILLENEUVE D'ASCQ	Terminale C
BETOURNE E.	22	16-30/08	62134 ANVIN	BTS électro-radio-logie médicale

HUE S.	20	16-30/08	91190 GIF-SUR- YVETTE	1ère année DEUG B
NOURY A.	20	16-30/08	91940 LES ULIS	1ère année DEUG histoire de l'art et archéologie



Les équipes de surveillance





BILAN DE L'ACTION

Bilan horaire

Le nombre d'heures de terrain par jour

Mois de *JUILLET*

DATE	équipes terrestres		équipe zodiac		nbre heures mer + terre	nbre heures totale (x par le nombre de surveill.)
	nbre heures	nbre surveillants	nbre heures	nbre surveillants		
5-07	1h30	1			1h30	1h30
6-07	4h00	1			4h00	4h00
7-07	4h15	4			4h15	4h15
8-07	4h15 2h00 4h00	2 3 4			10h15	30h30
9-07	1h30 3h00	2 2	8h15	3	12h45	33h45
10-07	2h50 1h30 2h30 2h50	2 1 4 2			9h40	22h50
11-07	3h15 2h50 2h00 1h30	1 1 4 1			9h35	15h35
12-07	4h45 3h15	3 2			8h00	20h45
13-07	4h30 3h30	3 4			8h00	27h30
15-07	0h20 0h45	3 2	0h30	3	1h35	4h00
16-07	3h15 2h15	3 2	8h15	2	13h45	30h45
17-07	3h40 5h15 3h00	3 4 3			11h55	41h00
18-07	3h15 4h30 1h00	2 2 1	8h00	3	16h45	40h30
19-07	6h00 4h30	2 3			10h30	25h30
20-07	3h30 4h15	4 2			7h45	22h30

21-07	2h45 3h30	4 3			6h15	21h30
22-07	3h15 4h00 3h45 1h30	2 1 2 2	8h00	3	20h30	45h00
23-07	3h15 3h30 1h20 2h15	2 2 2 1	6h45	3	17h05	38h40
24-07	3h00 3h45 2h15 1h30	2 3 1 3	7h15	2	17h45	38h30
25-07	2h30 2h30 0h45	2 3 2			5h45	14h00
26-07	1h45 3h30	3 2			5h15	12h15
27-07	2h00 2h30	1 3	3h40	3	8h10	20h30
28-07	5h30 3h30	3 3			9h00	27h00
29-07	3h30 4h30	2 3			8h00	20h30
30-07	7h00 7h15 5h00	2 1 2	8h30	2h00	27h45	48h15
31-07	4h00 4h00	2 2	8h00	3h00	16h00	40h00
TOTAL	204 h35 (7h52 par jour, sur 26 jours)		67 h10 (6h43 par jour, sur 10 jours)			663 h35

Mois d'AOUT

DATE	équipes terrestres		équipe zodiac		nbre heures mer + terre	nbre heures totale (x par le nombre de surveill.)
	nbre heures	nbre surveillants	nbre heures	nbre surveillants		
1-08	3h30 5h00	2 2	7h15	3	15h45	48h45
2-08	4h30 6h00 2h15	3 3 1			12h45	33h45
3-08	3h30 7h00 7h00	2 2 1			18h00	28h30
4-08	3h00 4h00 2h30	2 3 3			9h30	25h30
5-08	3h00 2h00 5h20 5h00 4h15	1 1 2 2 1	7h30	2	27h05	44h45
6-08	3h00 8h00	2 2	8h00	2	19h00	38h00
7-08	3h00 2h30	2 2	7h00	2	12h30	25h00
8-08	3h00 3h00 1h30	3 3 2	7h00	2	14h30	35h00
9-08	2h00 1h00	3 2	7h00	3	10h00	29h00
10-08	2h00 3h00	2 2			5h00	10h00
11-08	2h30 4h30	3 1	8h00	2	15h00	28h00
12-08	1h00 1h00	1 1	3h00	3	5h00	11h00
13-08	3h15 5h00	1 1	8h00	2	16h15	24h15
14-08	3h15 5h00	1 1	8h00	2	16h15	24h15
15-08	1h45 5h30	1 3			7h15	18h15
16-08	2h30 4h00 6h00	2 3 4			12h30	41h00
17-08	4h00 0h45	1 6			4h45	8h30

18-08	3h45 5h00	4 4			8h45	35h00
19-08	2h45 3h30 2h30 5h00	1 3 4 3			13h45	38h15
20-08	3h45 1h50 3h00	2 2 3			9h00	32h00
21-08	3h45 1h50 3h00	2 2 3	9h00	3	17h35	47h10
22-08	3h30 2h00	2 2			5h30	11h00
23-08	2h30 3h45	2 2	7h15	2	13h30	27
24-08	2h15 2h45	2 2	8h30	3	13h30	35h30
25-08	5h00 4h00	2 2	8h30	3	17h30	43h30
26-08	4h15 4h15	3 1	8h30	3	17h00	42h30
27-08	3h20 3h45	2 2	6h30	3	13h35	33h40
28-08	4h45 3h10	2 2	8h15	3	16h10	40h20
29-08	3h15 4h30	3 2	8h15	2	16h00	32h00
30-08	2h00	3			2h00	6h00
31-08	2h30	1			2h30	2h30
TOTAL	252 h25 (8h08 par jour)		135 h00 (7h30 par jour, sur 18 jours)			889 h55

Récapitulatif

Nombre de jours de surveillance: 58

EQUIPE TERRESTRE

	JUILLET	AOUT
Total nombre d'heures :	204.35	252.25
Moyenne / Jour :	7.52	8.08

EQUIPE ZODIAC

	JUILLET	AOUT
Total nombre d'heures:	67.10 *	135
Moyenne / Jour :	6.43	7.30

Nombre d'heures cumulées par l'ensemble des surveillants :

JUILLET: 663 h 35

AOUT : 899 h 55

TOTAL : 1 563 h 30

* Des conditions météorologiques difficiles (6 jours avec un vent de force 6 ou plus) et des ennuis de moteur jusqu'à la mi-juillet expliquent le nombre peu important d'heures de surveillance de l'équipe zodiac.

Bilan des observations

Parallèlement au travail de surveillance, un certain nombre d'informations sur l'écologie et la biologie des Phoques en Baie de Somme sont recueillies.

Les observations (dénombrement, localisation et comportement des animaux, mais également météo, coefficient des marées, espèce...) sont notés sur des fiches de terrain par chaque équipe de surveillance. D'autres informations peuvent y être portées. Nous demandons d'attacher une attention particulière aux dérangements (type, effets sur les Phoques).

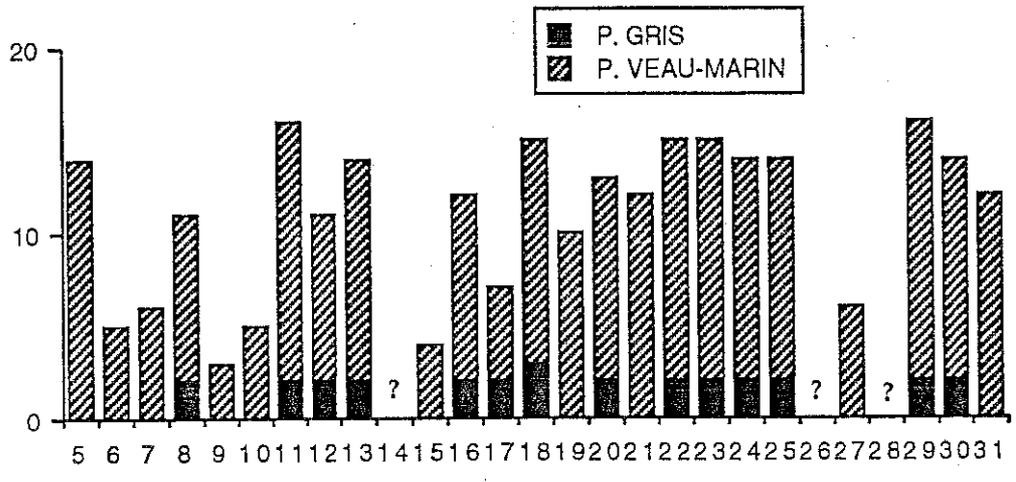
Au total, 164 fiches ont été remplies pour 70 séances d'observation (1 séance d'observation par cycle de marée). Des informations ainsi recueillies, on peut essayer de dégager l'essentiel :

les effectifs

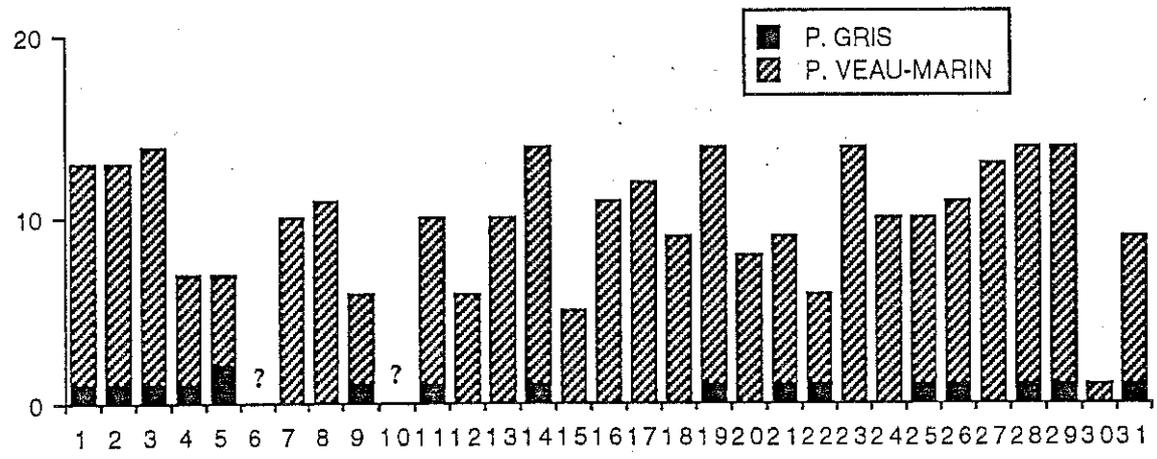
Tous les Phoques n'ont pu être comptabilisés à chaque sortie. De plus, la priorité donnée à la limitation des dérangements a entraîné la fréquentation plus assidue de certains secteurs au détriment d'autres où les Phoques pouvaient éventuellement se trouver, d'où des dénombrements pas toujours exhaustifs.

La présence de 10 Phoques minimum a été observée 1 fois sur 2. Le chiffre de 14 individus a été atteint à 8 reprises, de façon assez régulière au cours de ces 2 mois (ainsi le premier jour et l'avant-dernier jour de surveillance). On peut retenir ce chiffre de **14 Phoques présents régulièrement cet été dans la baie** (12 veaux-marins et 2 Phoques gris)

effectif maximum journalier en juillet



effectif maximum journalier en août



Effectifs observés

nbre total Ph. observés	nbre d' obs. en juillet	nbre d' obs. en août	nbre d'obs. Juillet+Août
14	3	5	8
13	2	4	6
12	8	2	10
11	1	4	5
10	2	6	8
9	4	3	7
8	1	2	3
7	1	1	2
6	4	5	9
5	4	1	5
4	2	-	2
3	3	1	4
2	-	-	-
1	-	1	1
TOTAL	35	35	70

Dates des observations maxima de Phoques (14 Phoques)

juillet	août
5/07	3/08
11/07	14/08
29/07	23/08
	28/08
	29/08

Les espèces

En Baie de Somme, l'espèce sédentaire est le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*). La présence de Phoques gris (*Halichoerus grypus*), en petit nombre, peut également être observée mais de façon irrégulière.

Les Phoques comptabilisés ont pu être tous identifiés au niveau de l'espèce une fois sur trois. La présence de Phoques gris (1 à 2 individus) a été notée une fois sur deux (32 fois sur 70 séances). Un jeune Phoque gris a été régulièrement observé, souvent accompagné par un jeune Phoque veau-marin. Un deuxième Phoque gris (adulte), plus discret, a été également observé.

Bien qu'à seulement 2 reprises la présence simultanée de ces 2 Phoques gris (les 18-07 et 05-08) ait été constatée, leur présence régulière peut-être avancée : les fiches de

terrain signalent un Phoque gris à différents reposoirs dans un même cycle de marée, sans qu'il soit établi avec certitude qu'il s'agisse du même individu. D'autre part, plusieurs observations notent des différences de comportement et des différences physiques concernant les Phoques gris repérés.

La fréquentation des différents reposoirs

La marée descendante va laisser apparaître des bancs de sable dont certains seront utilisés de façon plus ou moins régulière par les Phoques pour le repos, l'allaitement... 13 reposoirs ont été ainsi localisés. Ils ont été l'objet d'un comptage régulier. 6 à 7 de ces reposoirs sont fréquemment utilisés (au moins 1 fois sur 3).

Le chenal des Mortes-Eaux reliant le chenal de la Somme au chenal Nord s'est ensablé à certains endroits, provoquant une baisse de fréquentation du reposoir intermédiaire par rapport à l'année dernière, tandis que s'agrandissait un autre passage plus à l'ouest, "Le petit chenal", beaucoup plus utilisé par les Phoques (et par les bateaux).

Le nombre moyen de Phoques fréquentant les reposoirs respectifs est resté le même en Juillet et en Août. Seuls les reposoirs identifiés par les bouées n°8 et n°12 ont connu des variations importantes. Le reposoir n°8 passe d'une moyenne de 4 individus en Juillet à 1 individu en Août. Le reposoir n°12 voit sa fréquentation moyenne baisser de moitié en Août.

D'une manière générale on assiste sur les deux mois à une augmentation de la fréquentation des reposoirs situés le long du petit chenal et à l'extrémité ouest du chenal nord, au détriment des reposoirs situés dans le chenal de la Somme. Seul le reposoir situé près de la bouée n°10 ne connaît pas une telle évolution et demeure le reposoir le plus fréquenté en Juillet et en Août.

Assez bien fréquenté par les Phoques au mois de Juillet, le chenal de la Somme (passage obligé des bateaux) a connu une baisse de fréquentation au mois d'Août, due vraisemblablement à la répétition de certains dérangements rendus plus nombreux par une météo plus clémente.

- *tableaux I et II : (fréquentation des reposoirs)*
- *carte de la Baie : localisation des reposoirs*
- *tableau : fréquence de fréquentation des reposoirs : III*

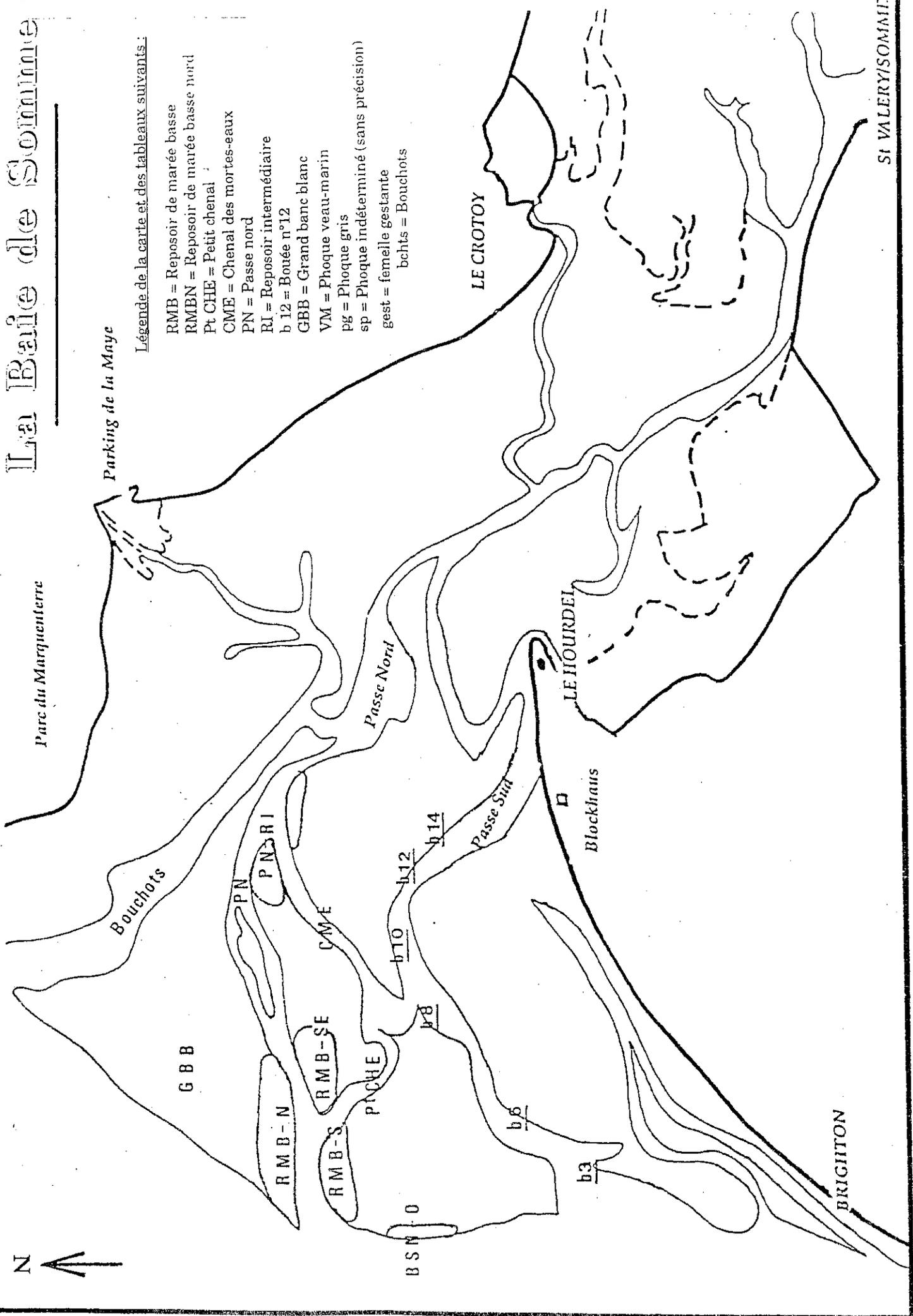
La Baie de Somme

Parc du Marquenterre

Parking de la Maye

Légende de la carte et des tableaux suivants:

- RMB = Reposoir de marée basse
- RMBN = Reposoir de marée basse nord
- Pt CHE = Petit chenal
- CME = Chenal des mortes-eaux
- PN = Passe nord
- RI = Reposoir intermédiaire
- b 12 = Bouée n°12
- GBB = Grand banc blanc
- VM = Phoque veau-marin
- pg = Phoque gris
- sp = Phoque indéterminé (sans précision)
- gest = femelle gestante
- bchts = Bouchots



ST VALERY/SOMME

Tableau I:

Fréquentation des différents reposoirs au mois de JUILLET

date	coef	nbre ph	PVM	PG	sp.	RMB(N)	RMB(S)	RMB(SE)	3	6	8	10	12	BSN(W)	PtC	CME	PN	PNRI	autres
5	86	14	1	-	13	8 sp	-	-	-	-	-	5 sp	-	-	1 vm	-	-	-	-
6	85	5	4	-	1	3	1	-	-	-	-	-	-	-	1 vm	-	-	-	-
7	84	6	1	-	6	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	5	-	-
8 m	79	4	1	1	2	1+1pg	-	-	-	-	-	8	1	-	-	-	-	-	-
am	76	9	-	-	9	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
9	72	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-
10 m	64	5	4	-	1	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-
am	60	5	4	-	1	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	1	-	-	-
11 m	56	14	42	1	1	5+1pg	2	-	1	-	1pg	-	4	gest	4	-	-	2	-
am	52	9	-	-	9	-	-	-	1	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-
12	48	9	6	1	2	-	-	-	gest	-	-	6	6+1pg	2	-	-	-	-	-
13	41	12	9	1	2	3	1	-	gest	-	-	3+1pg	-	-	4	2	-	1	-
15 m	40	4	-	-	4	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	-	-	St Val:1
am	43	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	St Val:1
16	47	10	5	1	4	5+1pg	-	-	-	-	3	5	5	-	1	-	-	3	-
17	59	6	5	1	-	3	-	-	2	-	2+1pg	4	-	-	1	-	-	-	St Val:1
18 m	65	9	4	-	5	-	-	-	-	1	4	-	2	-	1	-	-	-	St Val:1
am	72	12	10	2	-	-	-	1+1pg	gest	-	-	-	3+1pg	-	5	-	-	-	b 14:1
19 m	78	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	-	-	-	-
am	84	10	10	-	-	1	-	-	gest	-	3	5	-	-	-	-	-	-	-
20 m	90	5	4	-	1	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	1	-	-	-
am	94	11	10	1	-	3	4	-	gest	-	-	2	4+1pg	-	-	3	-	-	-
21 m	98	12	8	-	4	-	-	2	2	-	-	6	-	-	4	4	-	-	-
am	100	7	5	-	2 sp	-	-	-	gest	-	-	5	3	-	4	4	-	-	-
22 m	101	13	10	-	3 sp	-	1	-	1	4	-	6	3	-	1	1	-	1	-
am	102	12	6	1	5	2	-	-	-	-	-	6+1pg	4	-	-	-	1	1	-
23 m	100	6	5	-	1	2	-	-	-	-	-	2	3	-	-	2	-	-	-
am	98	13	12	1	-	3	2	-	1	-	-	7	6+1pg	gest	-	-	-	-	-
24 m	95	8	3	1	4	2	-	-	gest	-	-	2	4+1pg	-	-	-	-	-	-
am	90	12	7	1	4	-	-	-	-	-	-	4	6+1pg	-	-	-	-	1	-

Tableau II :

Fréquentation des différents réservoirs au mois d'AOUT

date	coef	nbre ph	PVM	PG	sp.	RMB(N)	RMB(S)	RMB(SE)	3	6	8	10	12	BSN(W)	PtC	CME	PN	PNRI	autres
1	74	13	12	1	-	7	-	-	gest+pt	1	1	1	-	1	1 pg	5	-	-	-
2 m	78	8	2	-	6	6	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
a m	81	13	10	1	2	10+1pg	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
3	86	14	11	1	2	4	-	-	-	4	-	1	-	1	1	3+1pg	-	1	Bcht : 1
4 m	87	6	5	-	1	-	-	-	-	-	1	2	-	-	5	1	-	-	-
a m	87	7	5	1	1	-	-	-	-	1	1	3+1pg	-	-	3	-	-	-	Bcht : 1
5 m	86	12	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	5	-	-	-	-
a m	85	11	9	2	-	6+1pg	1 pg	-	1	-	2	1	-	7	-	-	-	-	-
7	78	10	10	-	-	-	-	-	2	-	1	1	-	-	1	-	-	-	-
8 m	70	11	7	-	4	6	1	-	-	-	1	1	1	-	1	-	-	-	-
a m	66	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	6	4	5	-	-	-	-	-
9	62	6	-	1	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5+1pg	1	-	-	-
11	43	10	1	1	8	10	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4+1pg	-	-	-
12 m	36	6	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-
a m	34	6	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-
13	34	10	2	-	8	1	6	-	-	-	-	1	-	-	8	-	-	2	-
14	42	14	11	1	2	4	1	-	2	-	-	6	-	-	4	6	-	1	face GBB (mer) 1pg
15	57	5	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	1	face GBB (mer) 1pg
16	74	11	7	-	4	1	3	gest	1	-	-	-	-	-	7	1	-	-	-
17	90	12	1	-	11	2	7	1	2	5	-	-	-	-	-	5	-	-	-
18	103	9	-	-	9	1	2	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-
19 m	107	13	6	1	6	2	4	1	-	-	-	4+1pg	-	-	5	1	-	-	-
a m	110	3	3	-	-	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20	111	8	-	-	8	-	-	-	-	-	-	7	-	1	3	-	-	-	-
21	110	9	3	1	5	-	5	1	3	-	-	3+1pg	-	1	-	4+1pg	-	-	-
22	101	6	5	1	-	1	5+1pg	-	-	-	-	5	-	-	1	-	-	-	-

23	88	14	8	-	6	1	-	3	-	-	7	6	-	3	-	2	-
24	73	10	7	-	3	3	-	1	-	-	7	7	-	3	-	-	-
25	57	10	9	1	-	2	-	4	-	-	6+1pg	7+1pg	-	2	1	-	-
26	46	11	8	1	2	-	-	-	-	-	8+1pg	7+1pg	1	1	-	-	-
27	44	13	4	-	7	1	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	-
28	51	14	12	1	1	2	-	2	-	-	8+1pg	8+1pg	-	-	1	-	1
29	61	14	2	1	12	2	-	1	-	1	8+1pg	7	-	1	1	-	-
30	72	19	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31	80	9	8	1	-	-	-	-	-	-	7+1pg	-	-	1	-	-	-

Tableau III Fréquentation des repositoires:

- fréquence -

Repositoir	Juillet				Août		
	Fréquence d'utilisation sur 35 observations	Nombre maximum de Phoques	Nombre moyen de Phoques	F.U.	N Max.	N MOY.	
RMB Nord	15	8	2	17	5	2	
RMB Sud	14	8	3	20	10	4	
RMB Sud-est	5	2	1	12	6	1	
Petit chenal	12	5	2	23	8	3	
CME	11	5	2 à 3	16	6	3	
PN-RI	8	5	2	5	2	1	
PN	1	5	-	1	2	-	
Bouée n°12	18	7	4	9	9	6	
Bouée n°10	26	7	4	24	11	5	
Bouée n° 8	8	8	4	6	2	1	
Bouée n° 6	2	4	2	5	5	1	
Bouée n° 3	16*	2	1	9	3	1	

* Fréquentation élevée par rapport au mois d'Août due à la présence régulière de la femelle en gestation et de son petit.

Bilan des dérangements

Chaque dérangement est décrit sur une fiche (heure, lieu, nature, durée). La répercussion du dérangement sur les Phoques est appréciée selon une échelle d'intensité préalablement établie (cf annexes 1).

Des dérangements ont été observés à 39 reprises. Les 3/4 d'entre eux ont pour origine des bateaux. La nature et le nombre des dérangements restent semblables en juillet et en Août (20 dérangements dont 15 par bateau en Juillet et 19 dérangements dont 14 par bateau en Août).

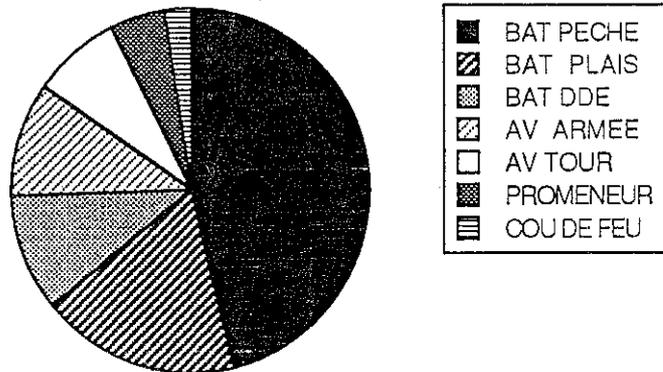
Par contre, si on examine la répartition géographique des dérangements, la zone sud de l'estuaire (zone du chenal de la Somme) totalise à elle seule 75 % des perturbations.

Quand on examine l'origine des perturbations, on retrouve cette même disproportion. Dans la partie Nord de la baie, il y a égalité entre les dérangements provoqués par les bateaux (5) et les avions (6), au sud 3/4 des dérangements sont provoqués par des bateaux (24/28).

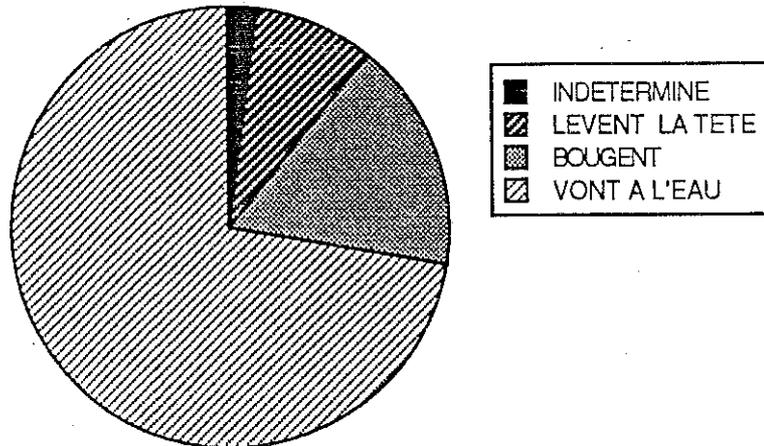
Vu la grande disproportion des origines des dérangements, il paraît difficile d'établir, avec les informations recueillies, un rapport précis entre l'origine et l'intensité des dérangements.

- tableaux des dérangements constatés (IV a, b et c)

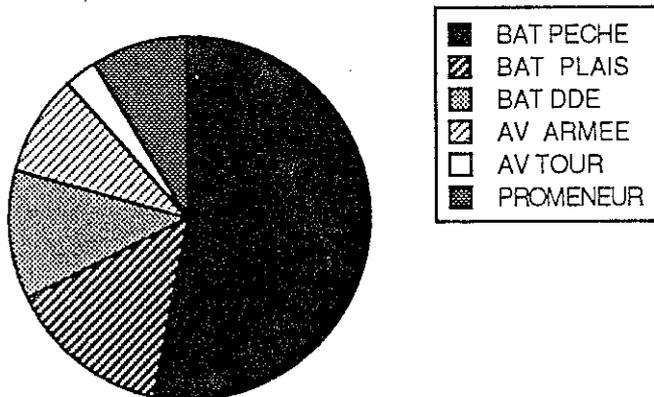
DERANGEMENTS CONSTATES



INTENSITES DES DERANGEMENTS CONSTATES



DERANGEMENTS ENTRAINANT LA MISE A L'EAU DES PHOQUES



Les conditions météorologiques de l'été 93 n'ont pas favorisé la fréquentation des touristes, particulièrement au mois de Juillet. La conséquence est un faible nombre de dérangements constatés par voie terrestre (cavaliers, chars à voile...) ou par certains plaisanciers utilisant la voie maritime (kayaks, bateaux de plaisance échoués pour la nuit...).

La fréquentation de certains reposoirs semble avoir évolué par rapport aux années précédentes. Les bancs de sable situés le long du chenal Nord (à l'exception des reposoirs de marée basse) ont connu une baisse de fréquentation au bénéfice de ceux situés plus au Sud, proches du chenal de la Somme et du Petit chenal. Ces deux chenaux sont régulièrement utilisés par les bateaux. Les risques de dérangement par voie maritime sont donc plus importants.

DERANGEMENTS CONSTATES- tableau IV a.

NATURE	FREQUENCE DES DERANGEMENTS	INTENSITE DES DERANGEMENTS	COMPORTEMENT DES PHOQUES (FREQUENCE)
Bateaux 29	18	Les phoques lèvent la tête et restent attentifs	2
		Les phoques bougent et se rapprochent de l'eau	3
Bateaux de l'administration (DDE - cartographie de la Baie)	4	Les phoques vont à l'eau Les phoques vont à l'eau	18 4
Bateaux de tourisme	6	Les phoques lèvent la tête et restent attentifs	1
		Les phoques vont à l'eau	4
		Indéterminé	1
Zodiac Picardie Nature	1	Les phoques vont à l'eau	1
Avions 7	4	Les phoques lèvent la tête et restent attentifs	1
		Les phoques bougent et se rapprochent de l'eau	2
		Les phoques vont à l'eau	3
Avions tourisme	3	Les phoques bougent et se rapprochent de l'eau	2
		Les phoques vont à l'eau	1
Autres 3	2	Les phoques vont à l'eau	3
Promeneurs Coup de feu (chasse)	1	Les phoques bougent et se rapprochent de l'eau	1
TOTAL	39		47

DERANGEMENTS CONSTATES - ZONE NORD- Tableau IV b :

JUILLET		AOÛT				
NATURE	FREQUENCE	INTENSITE	COMPORTEMENT DES PHOQUES (FREQUENCE)	FREQUENCE	INTENSITE	COMPORTEMENT DES PHOQUES (FREQUENCE)
Bateaux pêche	/	/	/	2	Les phoques lèvent la tête et restent attentifs	1
Bateaux administration	1	Les phoques vont à l'eau	1	/	/	/
Bateaux de tourisme	1	Indéterminé	1	1	Les phoques vont à l'eau	1
Avions administration	2	Les phoques lèvent la tête et restent attentifs	1	2	Les phoques bougent et se rapprochent de l'eau	2
		Les phoques vont à l'eau	1		Les phoques vont à l'eau	2
Avions de tourisme	1	Les Phoques vont à l'eau	1	1	Les phoques bougent et se rapproche de l'eau	1
TOTAL	5			6		

DERANGEMENT CONSTATES - ZONE SUD- Tableau IV c

		JUILLET			AOÛT		
NATURE	FREQUENCE	INTENSITE	COMPORTEMENT DES PHOQUES	FREQUENCE	INTENSITE	COMPORTEMENT DES PHOQUES	
Bateaux pêche	9	Les phoques lèvent la tête et restent attentifs	1	7	Les phoques bougent et se rapprochent de l'eau	2	
		Les phoques bougent et se rapprochent de l'eau	1		Les phoques vont à l'eau	8	
		Les phoques vont à l'eau	7				
Bateaux adm.	3	Les phoques vont à l'eau	3				
Bateaux tourisme	1	Les phoques lèvent la tête	1	3	Les phoques vont à l'eau	3	
Zodiac P.N. l'eau				1	Les phoques vont à l'eau		
Avion tourisme	1	Les phoques bougent	1				
Promeneurs	1	Les phoques vont à l'eau	1	1	Les phoques vont à l'eau	2	
Coup de feu chasse				1	Les phoques bougent	1	
TOTAL	15			13			

Bilan des interventions

De nombreux dérangements ont été évités grâce à l'information diffusée au moyen de tracts, par les médias et par l'exposition tenue à St Valéry.

A cela, il faut ajouter les contacts pris sur le terrain qui ont été nombreux et n'ont pas toujours été répertoriés. Néanmoins nous pouvons établir un bilan partiel. La prévention des dérangements par voie terrestre semble assez efficace dans les deux zones de la baie (zone nord et zone sud).

En revanche, pour la voie maritime, la situation des reposoirs en berge du chenal où passent les bateaux rend la prévention d'un éventuel dérangement plus difficile. Il s'agit d'intervenir à bon escient : prévenir un éventuel dérangement par un bateau de pêche sans provoquer soi-même une perturbation.

Au début de la surveillance, l'équipe zodiac a provoqué ainsi un certain nombre de dérangements en voulant se porter au-devant de ces bateaux.

De plus, nous avons la volonté de ne pas entraver les activités des pêcheurs de la Baie. La marge de manoeuvre reste donc faible.

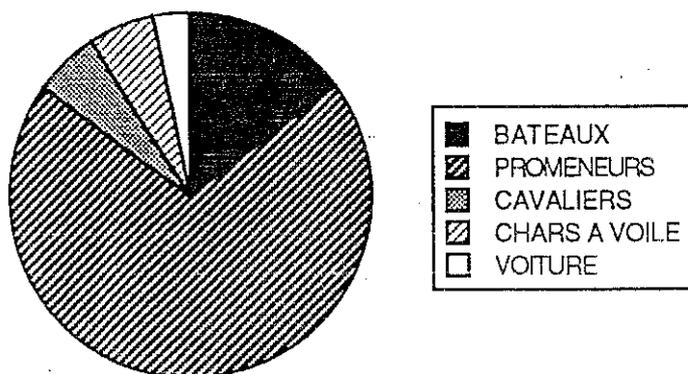
Nombre par mois

NATURE	JUILLET	AOUT	TOTAL
Promeneurs	10	11	21
Pêcheurs à pied	-	3	3
Cavaliers	1	1	2
Chars à voile	2	-	2
Bateaux de pêche	1	-	1
Autres bateaux	2	2	4
Voiture	-	1	1
TOTAL	16	18	34

Nombre par zone

NATURE	ZONE NORD	ZONE SUD	TOTAL
Promeneurs	9	12	21
Pêcheurs à pied	-	3	3
Cavaliers	2	-	2
Chars à voile	2	-	2
Bateaux de pêche	-	1	1
Autres bateaux	1	3	4
Voiture	1	-	1
TOTAL	15	19	34

DERANGEMENTS EVITES



Les naissances

Jusqu'en 1992, la question de la reproduction de l'espèce en Baie de Somme restait posée. Le dernier cas connu datait des années 76-77. Pourtant, depuis 1988, la présence de femelles en gestation était certifiée par les spécialistes hollandais du centre de soins pour Phoques de Pieterburen. Les observations recueillies et la découverte de jeunes Phoques morts sur les côtes voisines de l'estuaire picard ne permettaient pas d'être affirmatif sur des naissances effectives en Baie de Somme. **En 1992, pour la première fois, une naissance a pu être constatée et le jeune Phoque a été suivi par les surveillants jusqu'à son sevrage (fin Août).** Un autre jeune Phoque âgé d'une dizaine de jours est retrouvé mort à proximité du Hourdel.

Au mois de Mai 93, une femelle en gestation au sein de la colonie de la Baie de Somme (sur 8 individus seulement observés) est observée par John de Boer (Pieterburen). Pour lui, la naissance devait se produire au début du mois d'Août.

Avant que les équipes de la surveillance estivale ne commencent leurs prospections (5 Juillet), **un jeune Phoque, baptisé "Corinne", était récupéré à St Valéry le 26 Juin.** Agée de quelques jours seulement, cette jeune femelle portait encore son cordon ombilical et pesait 11,500 Kg.

Récupérée par une équipe de Picardie Nature se trouvant sur place, elle reçut les premiers soins et fut transférée le lendemain à la clinique pour Phoques de Pieterburen. Elle fut relâchée le 28 Octobre en Zeeland (Hollande), équipée d'un matériel radio permettant de suivre ses déplacements. Malheureusement, elle est retrouvée morte au début du mois de Décembre, probablement noyée dans un filet de pêche.

Une femelle en gestation est repérée avec certitude le 11 Juillet et suivie régulièrement sur son reposoir jusqu'au 25 Juillet. Entre le 25 et le 28 Juillet, les conditions météorologiques sont très difficiles (vent de force 6 à 8, pluies, grêle le 27) ; de ce fait elle n'a pas pu être observée. **Le 29 Juillet, l'équipe se trouvant dans le Nord de la baie repère la femelle et son petit.** Ces deux Phoques gagneront le reposoir utilisé jusqu'au 25 par la femelle en gestation. Il est donc probable que cette dernière a mis bas et que le petit soit celui annoncé par les hollandais. **La femelle et**

son petit sont suivis jusqu'au 31 Juillet. Le 1 Août, le contact est perdu. Les recherches menées dans l'estuaire restent vaines. Aussi est-il décidé d'explorer également sans succès la Baie de Canche et la Baie d'Authie, où les Phoques sont parfois signalés. Une équipe recontacte les postes de surveillance des plages pour les informer de la situation et donc d'un éventuel échouage..

Le 6 Août, le jeune Phoque est récupéré sur la plage de Brighton. Baptisé "Rémi", il est âgé d'une semaine environ et pèse entre 10 et 12 kilos. Réhydraté par Corinne di Trani, Gilles Vauvarin et Cédric Louvet (Picardie Nature), "Rémi" prendra lui aussi le chemin de Pieterburen.

Il y a donc eu 2 naissances cet été en Baie de Somme. Malheureusement, les 2 bébés Phoques ont été séparés de leur mère et se sont échoués. La présence d'équipes sur le terrain a permis de les récupérer rapidement, ce qui leur a sauvé la vie.

Pourquoi y a-t-il eu séparation entre les jeunes phoques et leur mère ? Il est difficile de répondre de manière indiscutable à cette question.

L'échouage de "Corinne" est survenu trop tôt. Un suivi régulier n'a pu être mené avant la récupération de l'animal. Nous ne disposons donc pas d'informations précises pour expliquer l'échouage.

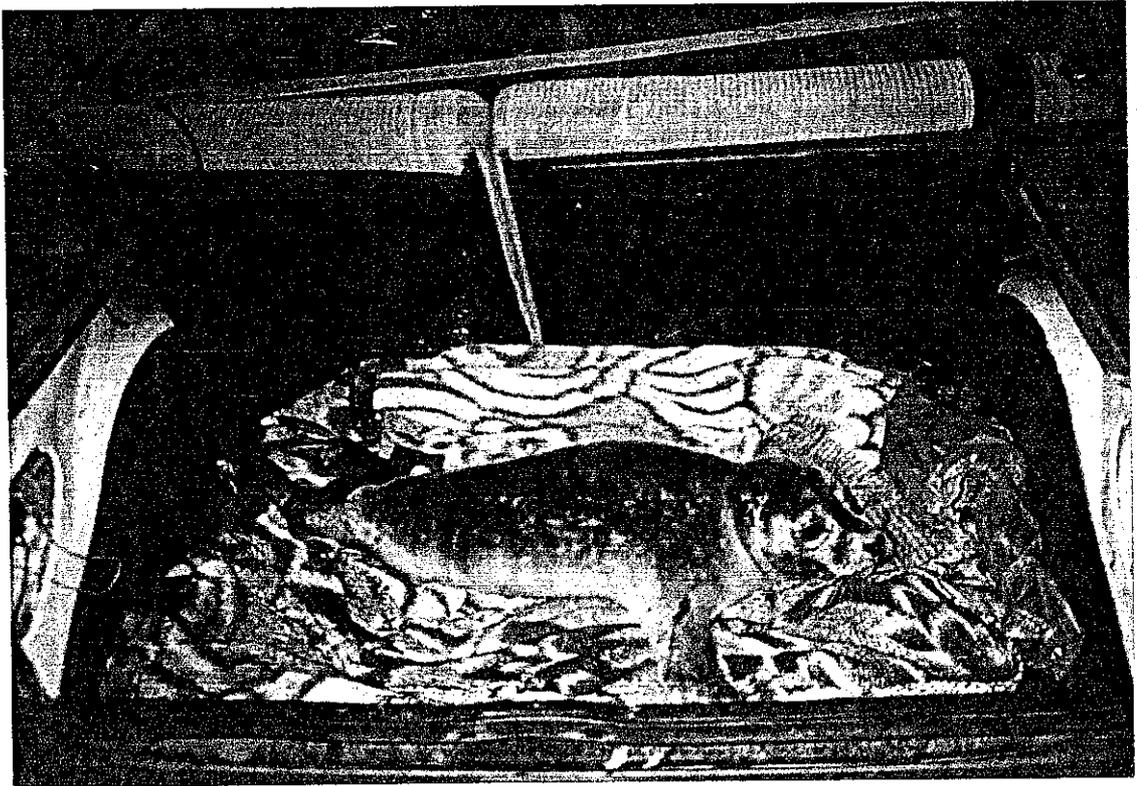
Pour "Rémi", les informations existent. Le 31 Juillet, la mère et le petit sont mis à l'eau par le passage d'un bateau de pêche dans le chenal de la Somme. Le 1er Août, deux bateaux circulent à marée basse à proximité du banc de sable où la famille stationnait régulièrement. Le vent est fort en ces premiers jours du mois d'Août (force 4 à 7), avec des coefficients de marée supérieurs à 80, générant de forts courants.

En cas de dérangement, la mère réagit rapidement et se met à l'eau dès que le facteur perturbateur se trouve à 100-200 m. Le petit reste sur le banc de sable et se met à l'eau au dernier moment alors que la mère peut être déjà éloignée, fuyant le danger. Ces moments sont critiques, car la femelle risque de ne pas retrouver son petit, surtout si la durée du dérangement est longue et les conditions météorologiques défavorables, ou lorsque le dérangement intervient au moment où les courants de marée sont violents, risquant d'entraîner le petit.

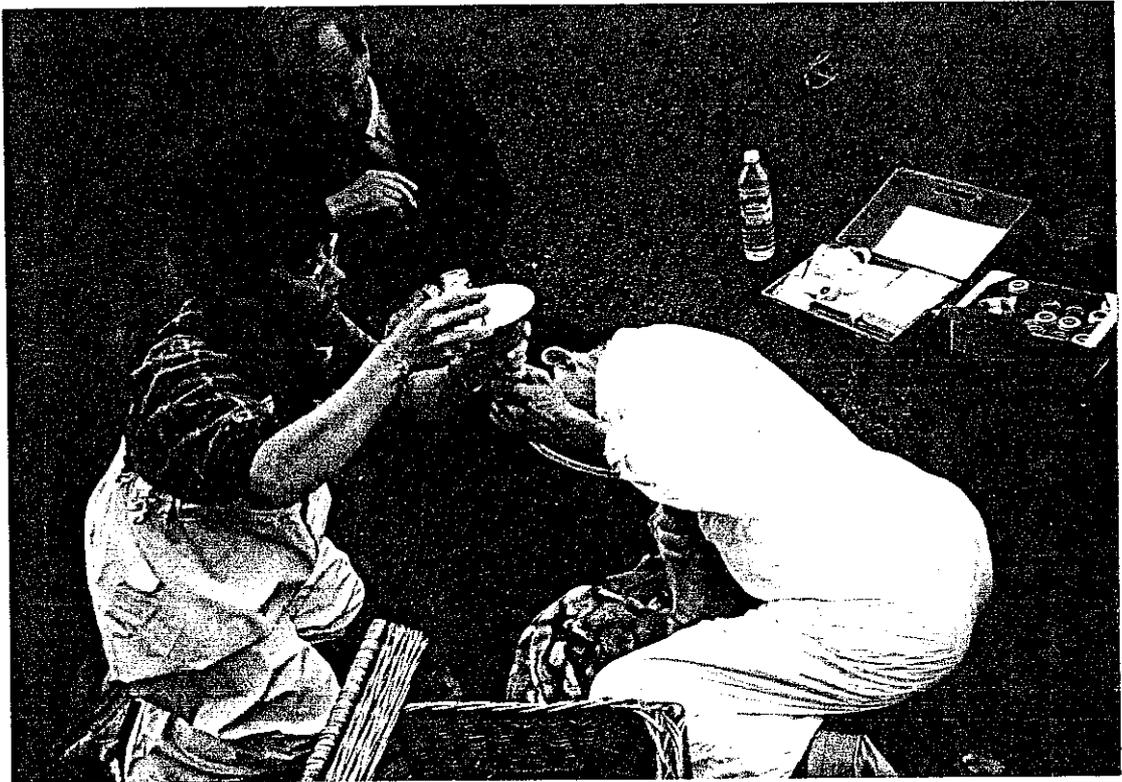
Nous optons pour l'hypothèse de dérangements humains relayés par un ou des facteurs naturels.

Deux autres Phoques seront récupérés. Le Phoque "Olivier", le 28 Juillet le jeune Phoque veau-marin âgé environ de 3 semaines est récupéré sur la **plage de Ste Cécile (Pas-de-Calais)** après s'être pris à un hameçon d'une ligne de fond, et **le Phoque "Jacoba", le 6 Septembre**, individu de 2 ans amaigri et souffrant d'une irritation cutanée qui est lui aussi récupéré au **Hourdel**. Ce Phoque avait été relâché de Hollande en Novembre 92. Tous deux, après avoir reçu les premiers soins de Picardie Nature ont été envoyés en Hollande.

La bonne récupération de ces animaux a pu se faire grâce à la collaboration de Mme Estienne, de MM. Jean Claude Pruvost, Olivier Denut, Guy Lallart, Gérard Deloison, de M. Philippe Carruette du Parc Ornithologique du Marquenterre et des maîtres nageurs CRS du poste de secours de Brighton.

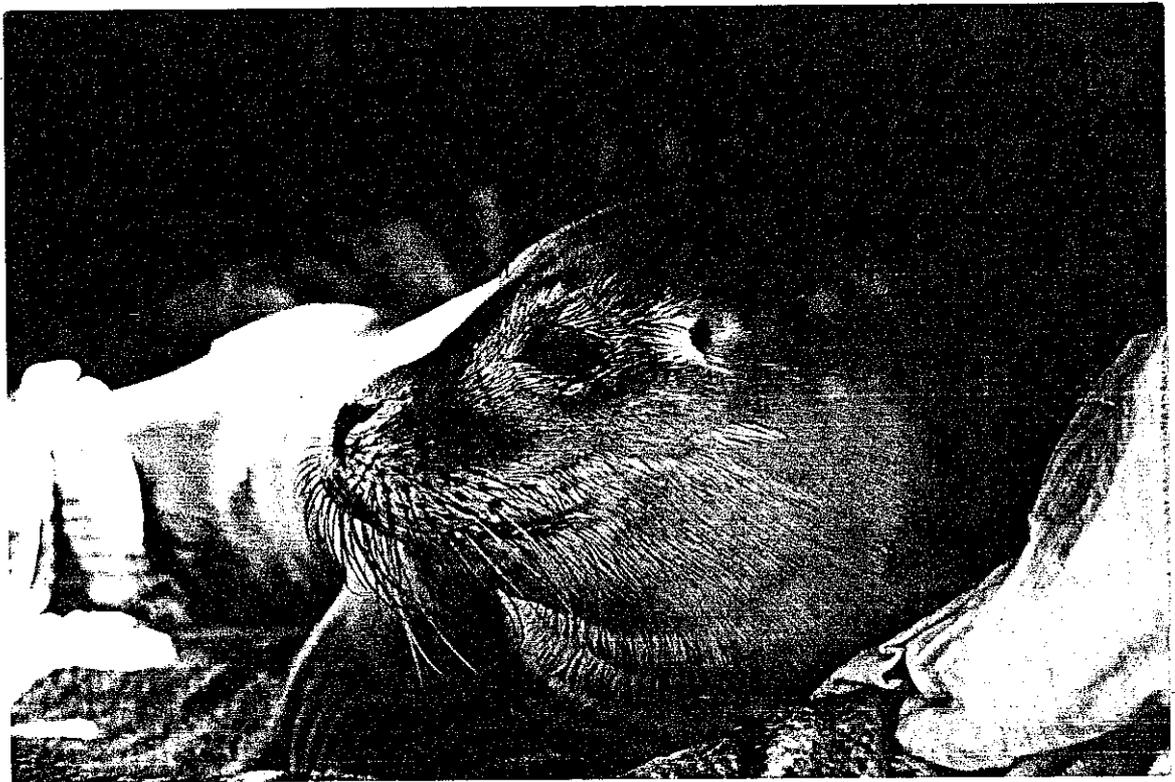


Phoque "Olivier" - 28 / 07 93





Phoque "Rémi" - 6 / 08 / 93



BILAN INFORMATION

Exposition

Picardie Nature a présenté cette année une **nouvelle exposition** sur la Baie de Somme et le Phoque veau-marin du 3 au 12 juillet et du 16 au 30 août, tenue par M. et Mme DOLPHIN.

Cette exposition comprenait 12 panneaux, réalisés par les membres du groupe "Phoques" de l'association, et financés par la DIREN Picardie, le Conseil Régional de Picardie et la Fondation Ushuaïa.

L'exposition a remporté un vif succès puisque plus de 2500 personnes l'ont visitée.

Diaporama

Un **diaporama sur les Phoques**, réalisé par Philippe THIERY et présenté par Alain WILLIAM, et un autre sur les oiseaux de la Baie de Somme, réalisé et présenté par M. et Mme DOLPHIN, complétaient cette exposition: 135 personnes ont assisté à ces projections.

Revue de presse

télévision

- 6.09.93: - France 3 : reportage de Claire Combes et Jean-Paul Delance sur les 3 phoques récupérés cet été. Reportage également diffusé sur France 3 Nord-Pas-de-Calais et France 3 national.

radios

- 29.07.93: - Radio France Picardie: interview de Philippe Thiery par Brigitte Peru.
- Fréquence Nord: 10 H 12H30: interview Alain William.
- Europe 1: interview Alain William par Alexandre Carat.
- TTL (Touquet Temps Libre): interview Alain William par Corinne Sala.
- Radio Monte Carlo.
- Europe 2.

Presse écrite

- Le Courrier Picard: 5.07: Exposition.
- Le Courrier Picard: du 30.07.93: Phoque "Olivier".
- Nord Eclair: 30.07: même sujet.
- France Soir: 30.07: même sujet.
- Libération: 30.07: même sujet.
- AFP: 29.07: même sujet.
- l'Action Agricole: du 30.07.93: Article de Stephanie Claeys.
- Le Courrier Picard: 8.09: Echouage du phoque "Jacoba"

Dans la presse...

LA COURRIER PICARDIE MARITIME

4,00
LUNDI 9 AOUT 1993
PICARDIE-MATIN - N° 15118

SOMME Encore une naissance
dans la baie (Page 5)



Un bébé phoque a été repêché en baie de Somme. C'est le troisième en quelques jours.

Nord Eclair - 30 / 07 / 93

Baie de Somme

Le bébé-phoque blessé sera soigné aux Pays-Bas

Un bébé phoque, qui s'était blessé après avoir attrapé un appât de ligne, sur une plage en baie de Somme a été évacué hier matin en avion par une équipe hollandaise pour être soigné dans une crèche spécialisée pour les phoques à Pieterburen (Pays-Bas).

Agé de 2 ou 3 semaines, il avait été recueilli mardi soir par l'association Picardie Nature.

Hébergé pendant une nuit dans la salle de bain d'un appartement du Touquet, le bébé-phoque, qui mesure 60 cm et pèse 15 kg, a du être hydraté par les membres de l'association qui lui ont dispensés les premiers soins.

Selon l'équipe de bénévoles, l'animal, affaibli par sa blessure, était en état de choc. La baie de Somme accueille actuellement une colonie de 15 phoques.

Avion pour bébé phoque

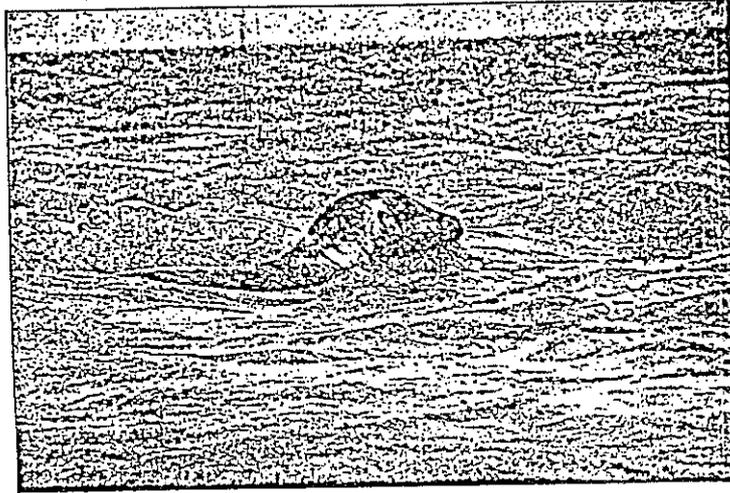
Un tout jeune bébé phoque qui s'était blessé sur une plage en baie de Somme en gobant un appât de ligne de pêche a été évacué jeudi matin en avion par une équipe hollandaise pour être soigné dans une crèche spécialisée pour les phoques à Pieterburen (Pays-Bas). Agé de 2 ou 3 semaines, ce bébé phoque avait été recueilli mardi soir par l'association Picardie Nature.

France Soir - 30 / 07 / 93

Patrimoine

Des phoques sur le littoral picard

La présence de phoques en Baie de Somme peut surprendre. Pourtant, déjà au XIX^{ème} siècle, on en dénombrait plus d'une centaine. Aujourd'hui, cette colonie représente la moitié des phoques recensés sur les côtes françaises.



La présence d'une colonie de phoques veaux marins en baie de Somme contribue à la richesse écologique de la côte picarde. Ce patrimoine vivant est irremplaçable.

Le phoque veau marin a une tête ronde avec un museau court. Sa robe est foncée grisâtre ou brunâtre, ornée de tâches ou d'anneaux clairs sur fond sombre, ou inversement. Le mâle mesure entre 1m75 et 2m et peut peser jusqu'à 100 kg. Les veaux marins recherchent les bancs de sable et les îlots rocheux situés à quelque distance du rivage et découverts à marée basse. Là, ils se reposent et accumulent de la chaleur pour plonger ensuite. Ils peuvent rester dix minutes sous l'eau en quête de proie. Le phoque veau marin se nourrit des poissons littoraux les plus divers, de coquillages, de céphalopodes, et de petits crustacés, en particulier crevettes et petits crabes. Chose curieuse, tous les phoques pleurent, non pas de chagrin mais pour éliminer l'accumulation de sel dans les yeux.

LA BAIE DES PHOQUES

Les accouplements se font dans l'eau. Ils ont lieu en automne après la mue. La gestation réelle dure environ 7 mois ce qui amène les naissances entre fin mai et juillet. L'abondance de nourriture et la température élevée de l'eau rendent favorable cette période. A la naissance, le jeune veau marin a déjà revêtu sa robe d'adulte à l'inverse du phoque gris qui naît avec une robe duveteuse blanche.

Au siècle dernier, la baie de Somme accueillait la seule colonie française de phoques veaux marins. Victimes de chasses abusives, ces derniers ont peu à peu disparu pour n'être plus qu'une vingtaine dans les années 1950. Désormais, ces animaux sont strictement protégés par la loi (arrêté du 29/02/80). La colonie actuelle de 12 phoques sur le littoral picard est la seule colonie française à être véritablement stable. En effet, la baie de Somme constitue un lieu privilégié pour les veaux marins. Ses multiples bancs de sable à marée basse sont autant de reposoirs à l'intérieur de la mer. Elle leur offre aussi les eaux tranquilles et protégées qu'ils affectionnent particulièrement. Malgré l'ensablement de l'estuaire, la configuration actuelle de la baie de Somme demeure favorable à l'établissement de ces animaux. Depuis 1986, l'Association Picardie nature assure un suivi régulier pour mieux connaître le comportement des phoques dans la baie.

PRIERE DE NE PAS DÉRANGER

Lors de ses différentes expertises, l'Association a découvert que les phoques sont victimes de nombreux dérangements : avions qui survolent à basse altitude l'estuaire, bateaux de plaisance ou simples promeneurs. Ces dérangements peuvent avoir des effets catastrophiques notamment durant la période cruciale des naissances et de la mue qui correspond malheureusement à la période estivale. Ils perturbent l'allaitement des jeunes phoques qui ne parviennent pas ainsi à tripler leur poids. Cette prise de poids est essentielle pour pouvoir affronter leur indépendance précoce et ne pas mourir d'épuisement. Les jeunes phoques ris-

sent également d'être séparés de leur mère ; elle peut plonger au moindre bruit sans sa progéniture. Ce sont surtout les jeunes veaux marins qui sont exposés aux dérangements. Preuve en est, la triste découverte d'un jeune phoque mort au Hourdel début août. Pour lutter contre le dérangement, Picardie nature a donc mis en place depuis 3 ou 4 ans une surveillance estivale. L'Association mène aussi une campagne d'information par le biais d'affiches et d'expositions. En 1992, les efforts de l'Association ont été récompensés par la naissance d'un bébé phoque, Greg, en baie de Somme. Greg a pu atteindre

sans être perturbé son poids de sevrage. Si les phoques ont besoin d'une tranquillité absolue, vous pouvez tout de même les observer au moyen d'une longue vue ou de jumelles. Les meilleurs points de vue sont le Parc Ornithologique du Marquenterre à marée haute, le Cap Hornu, St Valéry, le long du quai Jeanne d'Arc lors des grandes marées, et au niveau du Blockhaus, entre le Hourdel et Brighthouse.

Stéphanie Claeys.

Pour en savoir plus, contacter : Picardie nature 14, Place Vogel BP 835 80008 Amiens tél 03 20 00 00 00

Formation des surveillants

Sorties de découverte de la nature

- ◇ vue d'ensemble de la Baie, compréhension des marées, à partir du phare du Hourdel, par A. William et C. Russ
- ◇ sorties ornithologiques : Hâble d'Ault, renclôture de Noyelles, Baie d'Authie, banc de l'Ilette, falaises d'Ault, par C. Louvet et L. Gavory
- ◇ visite du parc du Marquenterre, par P. Carruette

Diapositives / vidéo / exposition

- ◇ Connaissance du Phoque Veau-marin et de l'estuaire de Baie de Somme (diaporama)
- ◇ Seals, people of the sea (The World of Survival) : vidéo
- ◇ Exposition : le Phoque veau-marin de la Baie de Somme

Documentation mise à disposition des stagiaires

- ◇ Connaissance des Phoques Veaux-marins de la Baie de Somme - Picardie Nature
- ◇ Dossier surveillance estivale 92 - Picardie Nature
- ◇ Phoques, Morses, Otaries de Benoît Tollu
- ◇ Seals, de Sheila Anderson, 1990, éditions Whillet
- ◇ The Common Seal, de Paul Thomson, Hire Natural History, 1982
- ◇ Seals of the world, Judith E. King
- ◇ Guide des Otaries, Phoques et sireniens, R. Marion et J.P. Sylvestre. Delachaux et Niestlé. 1993
- ◇ Le petit Lérot, revue du Groupe Mammologique Normand
- ◇ La Manche (de Dunkerque au Havre), guides naturalistes des côtes de France, Delachaux et Niestlé.
- ◇ Saint-Valéry, de René Normand et Charles Samson
- ◇ accès à la bibliothèque de l'Université de Picardie, Station d'Etudes.

Autres

- ◇ sécurité dans un zodiac: A. William, C. Russ
- ◇ nombreux échanges entre les surveillants et Corinne di Trani, diplômée en Biologie Animale et en Eco-éthologie à l'Université de Milan au niveau de leurs études et de leurs expériences de terrain.

BILAN FINANCIER

Etat des dépenses

Hébergement.....	21 350
Alimentation.....	13 758
Déplacements (terrestres et maritimes).....	10 939
Frais techniques.....	3 953
Frais préparation et suivi.....	7 000
TOTAL.....	57 000 F

Plan de financement

DIREN Picardie.....	20 000
Conseil Régional.....	15 000
DRJS Picardie.....	10 700
Picardie Nature.....	11 300
TOTAL.....	57 000 F

CONCLUSION

Un travail important aura encore été effectué au cours de ces deux mois : plus de 1550 heures de terrain, 34 dérangements évités, 2 jeunes Phoques récupérés, 164 fiches d'observation, plus de 2600 personnes sensibilisées par l'exposition et les diaporamas, une quinzaine d'interventions dans les médias.

Pour la deuxième année consécutive, des naissances ont été notées au sein de la colonie de phoques de la Baie de Somme. Pourtant il y a problème, car sur un total de 4 jeunes phoques nés dans l'estuaire, seul un individu ("Greg" en 92) a pu connaître une croissance normale.

La présence de surveillants pendant l'été permet de **limiter les dérangements** avec une efficacité plus ou moins grande selon qu'il s'agit de dérangements par voie terrestre ou de dérangements se produisant dans le chenal principal (celui de la Somme). Il a été clairement établi que les dérangements importants arrivent par voie maritime. A ce niveau, nos interventions ont été difficiles voire inefficaces. Par conséquent, en 94, **une stratégie à l'égard des bateaux devra être redéfinie** pour rendre compatible la tranquillité des animaux et le trafic normal de la baie. Cette stratégie passera peut-être par une **campagne spécifique d'information envers les pêcheurs.**

L'information du public semble porter ses fruits. Les interventions auprès des dérangeurs potentiels se passent, dans l'ensemble, dans un climat de compréhension, mais il faudra attendre le retour d'une véritable saison touristique avec une météo plus attractive pour pouvoir tirer des conclusions satisfaisantes dans ce domaine.

Des naissances peuvent se produire dès la fin du mois de Juin (comme ce fut le cas cette année pour "Corinne" en Baie de Somme ou pour "Barnabé", un jeune Phoque veau-marin né en Normandie le 20 Juin 1991). **Un suivi des femelles en gestation sera à renouveler l'année prochaine.** Il devra commencer beaucoup plus tôt que cette année et se poursuivre jusqu' à l'arrivée des touristes et des équipes de surveillance pour répondre à tout imprévu et permettre à l'équipe des surveillants d'être opérationnelle dès les premiers jours.

Le suivi scientifique mené parallèlement à la surveillance devrait aider à une meilleure compréhension du comportement des phoques dans la baie et contribuer à préserver la tranquillité de ces animaux pendant la période estivale.

REMERCIEMENTS

Les financeurs, sans qui l'opération n'aurait pu être menée : **La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)**, **Le Conseil Régional de Picardie (Agence Régionale pour l'Environnement)**, et **la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS)**,

et ceux qui indirectement apportent une aide à cette opération : **Ville d'Amiens**, **Fondation Ushuaïa**, **Fondation Nature et Patrimoine Ford**..

Et également :

Le Professeur Bernard NEMITZ, **Président de l'Université de Picardie**, qui a répondu favorablement à notre demande d'hébergement à la station d'études de St Valéry sur Somme.

M. DESPREZ, **M RIBARCZICK**, les chercheurs et les stagiaires du **GEMEL** et d'**IFREMER** pour leur accueil et leurs conseils.

John DE BOER pour son expertise de la colonie lors de la période de gestation et la **ZEEHONDENCRECHE de Pieterburen** pour leur aide précieuse lors de la récupération et les soins des Phoques.

La **GENDARMERIE** pour l'attention portée à notre sécurité et leur précieuse collaboration.

Philippe CARRUETTE et le **Parc Ornithologique du Marquenterre** pour leur aide lors de la récupération des jeunes Phoques.

Les pêcheurs pour leur compréhension et leur aide.

Les surveillants bénévoles pour leur dévouement.

ainsi que tous ceux qui nous ont apporté leur témoignage: population locale, touristes, naturalistes, ...

ANNEXES

Pour mesurer l'impact des dérangements sur les Phoques, une échelle d'intensité a été définie, regroupant 6 types bien précis :

type 0 : les Phoques sont totalement indifférents.

type I : les Phoques lèvent la tête mais ne bougent pas.

type II : les Phoques lèvent la tête et restent attentifs durant un certain temps.

type III : les Phoques bougent et se rapprochent de l'eau.

type IV : les Phoques se mettent à l'eau mais restent sur place et remontent.

type V : les Phoques se mettent à l'eau et quittent définitivement le secteur.

Pour faciliter la lecture du rapport, les 6 types ont été regroupés en 3 catégories :

catégorie I : les Phoques lèvent la tête et restent attentifs.

catégorie II : les Phoques bougent et se rapprochent de l'eau.

catégorie III : les Phoques vont à l'eau.